

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

En exercice	27
Présents	23
Votants	26
Quorum	14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20260629-DCM_2026_06_04A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2026

L'an deux mille vingt six

Le : 29 juin

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien DE ARAUJO, 1^{er} Adjoint au Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2026

PRESENTS : André GACHET, Sébastien DE ARAUJO, Florence PICHON, Alain RENE, Martine MEILLIER, Isabelle ELVINGER, Philippe BERLANDE, Pierre GACHET, Jérôme ARCELIN, Corine JEAY, Hubert GODARD, Fabienne GIBASSIER, Annabelle BOURGIN, Marjorie COMBE, Jennifer CAPEL, Anna Paola ROYON, Magali ROUCHON, Jean-Baptiste CHAMBEFORT, Julien LOUAT, Sandrine GRANGER, Christelle MELI, Grégoire GRANGER, Laetitia PAYET,

ABSENTS : Quentin ROURE, Laurent BRUYERE, Jean-Philippe PELLEGRIN, Nicolas LOPEZ.

POUVOIRS : Quentin ROURE à Magali ROUCHON, Laurent BRUYERE à Sandrine GRANGER, Jean-Philippe PELLEGRIN à Grégoire GRANGER, Nicolas LOPEZ à Laetitia PAYET.

SECRETAIRE : Magali ROUCHON.

Délibération n°2026 06 04A

OBJET : APPROBATION DES RESULTATS DEFINITIFS DE L'EXERCICE 2025 AU BUDGET DE L'EXERCICE 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2311-5, modifié par l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005, et R.2313-13,

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2026_04_04B du 30 avril 2026 ayant pour objet la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget de l'exercice 2026,

Considérant que l'adoption du Compte Financier Unique (C.F.U.) a eu lieu ce 29 juin 2026,

Considérant la délibération 2026_06_02A de ce 29 juin 2026 ayant pour objet l'élection du Président de séance pour les points n°3, 4 et 5

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur André GACHET, maire de la commune, a pris part aux débats relatifs aux résultats 2025, puis s'est retiré de la séance avant l'ouverture du vote, conformément aux dispositions applicables, et que le conseil municipal a ensuite siégé sous la présidence de Monsieur Sébastien DE ARAUJO, premier adjoint au maire délégué aux finances.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité (20 voix pour, 5 voix contre) de constater les résultats au 31 décembre 2025 comme suit :

Section Fonctionnement

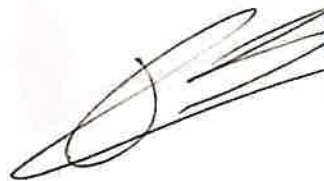
Résultat de l'exercice 2025	621 968.71 €
Excédent antérieur reporté	689 887.01 €
Résultat à affecter à l'exercice 2026	1 311 855.72 €

Section Investissement

Résultat de l'exercice 2025	-841 740.34 €
Excédent antérieur reporté	240 602.96 €
Résultat à affecter à l'exercice 2026	-601 137.38 €

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 06 juillet 2026

Le 1^{er} Adjoint,
Sébastien DE ARAUJO



Le secrétaire de séance,
Magali ROUCHON



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 09-07-2026
Publié ou Notifié
le : 09-07-2026